

Plateforme de revendications

Rémunérations

- Minimas de la grille de classification

Revalorisation des minimas de la grille des salaires de l'entreprise pour les employés/ouvriers et agents de maîtrise. Pied de grille au coefficient 145 à 9,50 € avec la même pente qu'aujourd'hui
- Augmentations
 - Augmentation générale de + 5 % pour les Employés /Ouvriers
 - Augmentation générale de + 3 % pour les Agents de maîtrise
 - Augmentation individuelle pour les Cadres. Un budget de 2% de la masse salariale pour des augmentations individuelles.
- Prime conventionnelle portée à 1/12 des salaires bruts perçus au cours de l'année
- 13^{ème} mois
- Prime sur les objectifs du challenge de fin d'année à la Logistique : meilleure corrélation entre les résultats et les objectifs. Si les résultats dépassent les objectifs, faire en sorte que la prime suive cette amélioration.
- Primes trimestrielles sur les objectifs aux Achats : les étendre aux marketeurs, administrateurs des achats, administrateurs des ventes et approvisionneurs.
- Primes trimestrielles sur les objectifs à l'informatique : élargir les retombées de ces bonus au personnel non cadre.
- Pour les chefs d'équipe ou les chefs d'équipe adjoints de la logistique qui remplacent une personne avec un coefficient supérieur : mettre en place une compensation financière pour un remplacement d'au moins une semaine et un ajustement de coefficient pour un remplacement d'au moins un mois.
- Amélioration de la prime pour départ à la retraite. Passer d'une indemnité égale à 22 heures par année de présence dans l'entreprise à une indemnité égale à 78 heures par année de présence.
- Comme les Agents de maîtrise et les Cadres, que toutes les salariées en congés maternité aient leur rémunération maintenue par l'employeur.

***Faites le choix d'un syndicalisme responsable,
efficace, démocratique et ambitieux. REJOIGNEZ LA CFDT !***



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

NAO 2013

Vie Entreprise

- Jours de congés pour ancienneté : alignement des Employés/Ouvriers et Agents de maîtrise sur les Cadres.
- Mise en place d'un compteur épargne temps.
- Lancer une étude approfondie sur la mise en place d'une organisation d'équipes tournantes pour la Logistique sur Cestas
- Améliorer la fréquence des formations des chefs d'équipe et des chefs d'équipe adjoints de la logistique
- Prise en charge par l'entreprise d'un jour de carence pour le premier arrêt maladie d'un salarié dans l'année.
- Autorisation d'absence payée : un jour par an pour le père ou la mère ayant un enfant malade avec justificatif médical.
- Autorisation d'absence payée de un jour pour déménagement
- Augmentation de 0,50 € des Tickets Restaurant, prise en charge à 100% par l'entreprise.
- Réinstauration des Tickets Restaurant pour les Contrat Pro lors des jours de formation
- Négociation de la direction avec le parking du Quais des Marques de tarifs préférentiels pour les salariés de Bacalan
- Etude de la mise en place de crèches sur les sites de Cestas et Bacalan

Accompagnement Salariés

- PERCO et PEE : reconduction de l'abondement, rehaussement du plafond et changement de tranche
 - 0 à 120 € : 100%
 - 120 à 220 € : 75 %
 - 220 à 1000 € : 50%
- Mutuelle non cadre: prise en charge de 100% par l'entreprise des augmentations de cotisations et étude chiffrée de l'élargissement des remboursements (Ostéopathie...)
- Accorder au Contrats Pro des Bons d'achat de fin d'année à hauteur de 250€
- Mettre en place l'accès à la Carte Casino pour les salariés de Cdiscount

***Faites le choix d'un syndicalisme responsable,
efficace, démocratique et ambitieux. REJOIGNEZ LA CFDT !***